



## Pour une gestion des comportements difficiles à l'école

## INTRODUCTION

Lorsqu'on pense à un élève qui a des difficultés de comportement, on le définit comme celui qui ne suit pas les consignes, ne respecte pas les règles de vie de la classe ou de l'école, s'oppose, perturbe le fonctionnement de la classe, est impoli et est souvent impliqué dans des conflits avec ses pairs ou les adultes de l'école.

Les élèves qui ont des comportements difficiles sont des élèves qui perturbent l'école avec excès. Il faut donc tenir compte du contexte, de la durée, de la fréquence et de l'intensité des comportements « particuliers », pour définir un élève ayant des comportements difficiles.

D'autres comportements peuvent être liés à des problèmes plus importants qui nécessitent une collaboration avec des partenaires extérieurs (les traits psychotiques, l'hyperactivité, les troubles de la personnalité...)

Certains élèves perturbent davantage certaines classes ou certains enseignants. Il est donc essentiel de pouvoir construire un échange en équipe, pour évoquer et interroger les situations vécues dans l'école.

Ce document se veut un outil au service des écoles pour :

- Réfléchir en équipe au projet de l'école et aux règlements. (fiche prévention)
- Observer les élèves. (fiche observation/évaluation)
- Analyser les situations-problèmes.
- Envisager des solutions en proposant un outil.

Nous vous invitons à étudier ce document au cours d'une concertation de début d'année et à l'utiliser régulièrement selon les situations vécues.



**Fiche de préparation pour le directeur**

« Il vaut mieux prévenir que guérir »

**Objectif** : mener une réflexion d'équipe sur les difficultés de comportement.

**Préalable à la réflexion :**

Les comportements difficiles concernent toute l'école et ne doivent pas être un sujet évité dans l'école.

Le directeur est responsable de tous les élèves et les adjoints participent à la prise en compte de tous les élèves et en particulier de tous ceux qui posent des difficultés dans l'école.

**Déroulement possible de la concertation :**

1. Etudier les points d'attention au niveau des règlements.
2. Construire les règles de vie de l'école:
  - Choisir 5 points essentiels à mettre au règlement de l'école pour définir le « vivre-ensemble » :
    - Sur la cour.
    - Dans les lieux communs.
3. Demander aux enseignants d'établir leur règlement de classe en identifiant les points importants.
4. Echanger sur les productions en équipe de cycle.



**Des points d'attention à travailler en équipe****Règlements de classe, d'école :**

- Le règlement sert à poser le cadre de travail nécessaire au bon fonctionnement de la classe et de l'école.
- Le règlement doit être écrit et explicité par l'enseignant. Les professionnels doivent être soucieux de l'adhésion des élèves.
- Les règlements ne sont pas les mêmes pour tous les lieux et/ou toutes les activités. Les faire évoluer au fur et à mesure de l'année, des situations rencontrées.
- Le règlement doit être court. Arrêter quatre ou cinq articles au maximum.
- Les règlements doivent être rédigés en termes positifs, mettre en avant ce qui est permis. Ex : « Pour prendre la parole, je lève le doigt » et non « Ne pas parler sans lever le doigt. »
- Veiller à faire apparaître l'échelle des sanctions en cas de non-respect du règlement.
- La sanction doit être liée à la transgression et permettre une réparation.
- Moduler les exigences relatives aux comportements attendus en fonction de l'âge de l'enfant.

Il est nécessaire que le cadre de référence soit clair, sécurisant et ménage une certaine souplesse, car trop de rigidité exacerbe le comportement difficile des enfants.

**Les contrats avec les élèves :**

- Le contrat concerne l'individu et non les groupes-classes. Il s'emploie pour des difficultés en lien avec le comportement.
- Le contrat ne vise qu'un seul objectif.
- Le contrat est rédigé en termes positifs, sur un comportement attendu, plutôt que proscrit.
- Le contrat est un engagement et doit être élaboré en présence des 2 parties. L'élève doit participer à sa rédaction.
- Le contrat doit aider l'élève à se mobiliser sur l'amélioration d'un comportement. Il doit tenir compte des possibilités de l'élève et être réalisable par lui.
- Le contrat doit être évalué sur des critères précis. Il doit être défini dans le temps. Pour réussir le contrat, l'élève aura besoin de temps.
- Le contrat est évalué régulièrement par les 2 parties. L'élève donne régulièrement son point de vue sur sa participation. L'accent est mis sur les évolutions positives.
- Le contrat n'appelle pas de sanction.

**Le « permis à points » :**

Une extrême vigilance est recommandée quant à sa mise en place et son utilisation : il s'agira de mener avant tout, en équipe, une réflexion de fond sur la pertinence de ce « permis », car il reste un outil à utiliser avec beaucoup de précautions. Il ne convient pas du tout aux enfants qui ont des difficultés de comportement. Ces enfants peuvent tout faire pour perdre les points.



## Travail d'équipe

### Qu'est-ce que le travail d'équipe ?

#### Qui ?

- Equipe enseignante
- Les personnels de l'école ou de l'établissement
- Les membres du RASED
- Les AVS
- L'enfant
- ...

#### Quand ?

- En amont de l'équipe éducative
- Lorsque les difficultés de comportement sont repérées

#### Pourquoi ?

- Pour gérer les difficultés de comportement
- Evaluer la durée de la crise
- Les moments de crise
- La fréquence
- Les formes de comportements déviants

#### Comment ?

- Evaluer les difficultés de comportement à partir d'une grille d'observation de l'élève



## Observation d'un élève présentant des comportements difficiles

### A partir des faits observés, les questions à se poser :

- **A propos de l'élève :**

L'élève se sent-il en sécurité ?

Changements de lieux, d'activités, de personnes...

Situations nouvelles d'apprentissages

L'élève se sent-il reconnu ? (sentiment d'appartenance)

Par l'enseignant

Dans le groupe classe

Dans l'école

L'élève se sent-il compétent ?

Difficultés d'apprentissage

Difficultés de compréhension

Lenteur

- **A propos de l'enseignant :**

Dans sa relation, comment l'enseignant favorise-t-il le « mieux-être » de l'enfant ?

Adaptabilité

Attitudes physiques

Autorité

Capacités de remise en cause personnelles

Expression verbale

Rapport à la loi

Seuil de tolérance

Valorisation

Dans sa pratique pédagogique, comment l'enseignant favorise-t-il le « mieux-être » de l'enfant ?

Centres d'intérêt des élèves

Différenciation

Mise en projet des élèves

Outils utilisés

Respect des rythmes



## Observation d'un élève présentant des comportements difficiles

Cette fiche ne peut être renseignée que si le travail mentionné en page 1 et 2 a été réalisé.  
Cette fiche est une aide à l'observation de l'enfant et a pour objectif d'être soumise à l'équipe ; elle doit être un outil d'analyse et de réflexion.

NOM et Prénom de l'élève :  
NOM de l'enseignant (e) :

Niveau de classe :  
Date :

### La durée

Depuis quand peut-on observer ces comportements ? Précisez

<b>La fréquence</b> Nombre de fois où la difficulté apparaît	jamais	occasionnellement	plusieurs fois par semaine	plusieurs fois par jour	toujours
<b>Les manifestations des comportements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Agressivité vis-à-vis de lui-même</u> : -physique, précisez...  -verbale, précisez...</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Agressivité vis-à-vis de ses pairs</u> : -physique, précisez...  -verbale, précisez...</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Agressivité vis-à-vis des adultes</u> : -physique, précisez...  -verbale, précisez...</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Agressivité vis-à-vis du matériel</u> : -physique (détruire, jeter...) -verbale, (ex : « c'est nul... »)</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Autres comportements inadaptés</u> : précisez...</li> </ul>					



<b>La fréquence</b> Nombre de fois où la difficulté apparaît	jamais	occasionnel	plusieurs fois par semaine	plusieurs fois par jour	toujours
<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Relation et communication vis-à-vis de ses pairs</u></li> </ul>					
-est-il rejeté par les autres ?					
-refuse de jouer avec les autres					
-s'isole					
-se plaint des autres					
-évite la relation					
-recherche le contact physique, précisez :					
-recherche des relations exclusives					
-dissimule ses sentiments/ses émotions					
-enfreint les règles de vie					
<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Relation vis-à-vis des adultes</u></li> </ul>					
-évite la relation à l'adulte					
-fuit le regard de l'adulte					
-recherche le contact physique avec l'adulte					
-recherche une relation exclusive					
-dissimule ses sentiments/ses émotions					
<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Agitation psychomotrice</u></li> </ul>					
-quitte son siège dans la classe alors qu'il devrait rester assis					
-a besoin de se déplacer					
-a besoin de manipuler des objets					
-produit beaucoup de bruit					
-supporte les temps de silence					
<b>Les conditions d'apparition des comportements difficiles</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Le temps</b> : A quel moment de la journée ?</li> </ul>	...				
A quel moment de la semaine ?	...				
A quel moment du trimestre ?	...				
Pas de repérage possible dans le temps.	€				
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les lieux</b> : Dans la cour ?</li> </ul>	€				
Dans la classe ?	€				
Dans les déplacements ?	€				
Dans les lieux occasionnels (gymnase, piscine...)	€				
A la cantine ?	€				
A la garderie ?	€				
Autres lieux : précisez :					
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les personnes</b> : Avec ses pairs</li> </ul>	€				
Avec seulement l'enseignant de la classe	€				
Avec n'importe quel adulte de l'école	€				
Avec les intervenants extérieurs	€				
Avec les personnes qui présentent une autorité	€				
Avec l'AVS/ASEH	€				
<b>Les circonstances ou phénomènes déclencheurs</b>					
Une activité nouvelle	€				
En situation d'apprentissage	€				
Une remarque sur son travail	€				
Un changement d'organisation (horaires, lieux,...)	€				
Un changement de personne	€				
Une activité de groupe	€				
Sur un temps de transition	€				
Autres :					
<b>Complément d'observation/ information à apporter :</b>					



## Relation avec les familles

Suite à une observation de comportements inadaptés :

*Lors d'un incident grave, il faut prévenir la famille au plus vite...**et positionner une rencontre, si possible, le lendemain pour diminuer l'affect.***

- 1) **Récupérer les informations sur l'élève** : PPRE, PAI, médecin scolaire, anciens professeurs, psychologue scolaire, directeur d'école...
- 2) Effectuer une **observation** précise et conséquente (grille => en classe, à la cantine, en récréation, lors des transitions, à la garderie...)
- 3) **Première rencontre avec la famille : père et mère.**
  - Rester accueillant face à des parents qui peuvent avoir un vécu douloureux avec l'école.
  - Faire la réunion dans un lieu adapté, agréable
  - Questionner la famille sans être intrusif (y a-t-il un changement de comportement actuellement ? Vient-il à l'école avec plaisir ?)
  - Faire un constat des faits, éviter les jugements
  - Ecouter la famille et se montrer bienveillant
  - Solliciter leurs propositions de remédiation suite au constat, sans dramatiser
  - Expliquer que l'équipe va réfléchir à des solutions.
  - Proposer un autre rendez-vous pour faire le point sur la situation, apporter des aménagements et un fonctionnement en accord avec la famille
- 4) **Visite du conseiller pédagogique de circonscription** (élaboration d'un compte-rendu dans lequel figure les propositions pédagogiques faites auprès de l'enseignant).
- 5) Suite aux observations et informations recueillies (étape 1, 2, 3 et 4), **point de situation** en conseil des maîtres pour élaborer un projet (PPRE, PAI...).  
Propositions d'adaptations pédagogiques, temps de cantine, garderie, récréation...
- 6) Nouvelle **rencontre avec la famille pour une mise en projet.**
  - Si le bilan est positif, il faut valoriser l'enfant, la famille et maintenir le lien créé
  - Si la situation reste compliquée, proposition et mise en place du PPRE, contrat enfant/ famille/ école. Essayer de rencontrer la famille une fois par semaine pour faire un point sur le travail et l'attitude.



7) – Poursuivre des réunions de suivi avec les parents y compris si les choses s'améliorent, nécessité d'un retour positif pour contribuer à une amélioration durable,

- Equipe éducative pour faire le point (équipe pédagogique, directeur, psychologue scolaire, médecin scolaire, la famille...), réfléchir à la présence de l'enfant (10 minutes en fin de réunion par exemple).

Pour une gestion des comportements difficiles à l'école



## Les différents temps du travail de l'équipe pluridisciplinaire

- 1) **Prévention : Travail d'équipe :**
  - Réflexion d'équipe sur les règles de vie (support proposé en annexe)
  - Identifier les difficultés de comportement et les outils adaptés
- 2) **Contact avec la famille et les différents partenaires lorsque des difficultés de comportement apparaissent**
- 3) **Grille d'observation :** description factuelle (support proposé pages 8-9)
- 4) **Intervention du conseiller pédagogique pour observation en classe**
- 5) **Réunion d'équipe :**
  - Déployer la chronologie des événements
  - Décrypter la situation et proposer une nouvelle approche
  - Conseils et outils pédagogiques, conseils techniques, théoriques...
- 6) **Equipe éducative :** recherche de solutions et d'aménagements pédagogiques

